



# Salariés, à nouveau, mis à contribution

## ENGIE

ENGIE annonce des cessions d'activités très importantes dans le monde entre 15 à 20 milliards d'€. Les nouvelles dévaluations d'actifs (8,7 Md€) impactent le résultat net qui devient négatif à -4,6 Md€. Les montants sont calculés sur la base d'indices de marché qui, par définition, sont fluctuants. C'est pourquoi la CGT refuse ce système qui justifierait les cessions d'actifs.

Le Groupe annonce parallèlement un nouveau plan de réduction des coûts pour 2.8 Md €, supérieur de 40 % au précédent. La CGT a déjà chiffré des suppressions d'emplois de l'ordre de 1 500, ce qui ne constitue qu'une première étape. La CGT craint également des attaques contre les conventions collectives les plus avancées (dumping social, externalisation...).

Manifestement, la Direction du Groupe obéit aux marchés financiers qui, dès novembre 2015, dictaient déjà les mesures qu'ENGIE vient de prendre. **C'est ce que la CGT appelle les licenciements boursiers.** Ceci n'impacte pas les actionnaires qui vont continuer de percevoir 3.1 Md€ avec une des conséquences, la division par 2 des investissements à 6,6Md€.

## ENGIE change à nouveau de stratégie

Dès la mise en place de la déréglementation dans le secteur énergétique, la CGT avait expliqué que cela serait défavorable aux clients. Tout le monde le dit et le constate maintenant.

Quant aux groupes énergétiques, ils réalisaient du cash sur les consommateurs. Maintenant, ils s'aperçoivent que leurs gains ne sont plus suffisants à cause du marché et du cours du gaz et du pétrole. Seules les activités régulées ou à prix contracté ainsi que les services rapportent. Le Groupe adapte donc sa stratégie au marché.

Si le système est mauvais pour le consommateur et pour les entreprises, alors il faut en changer. La CGT demande à sortir l'énergie du marché, de rediscuter de nouvelles directives intégrant un pôle public de l'énergie<sup>1</sup>.

La CGT estime que le Groupe a besoin de stabilité et non de changement de stratégie en fonction des cours du pétrole.

Pour la CGT, il faut :

- Conserver les activités traditionnelles et en développer de nouvelles afin d'enrichir le mix et être capable de proposer une transition énergétique en douceur avec une offre énergétique globale : cela conduira peut-être à une baisse de rentabilité sur les prochaines années, mais en construisant une réponse durable aux besoins.
- Investir sur la transition énergétique en Europe et particulièrement en France dans la recherche, en actifs industriels et en développement des qualifications et compétences des salariés de l'énergie comme des services énergétiques, ce qui suppose le développement de l'emploi et de la formation, ainsi que des garanties sociales de haut niveau.

**Interlocuteur** : Yves LEDOUX – 06 80 36 33 06

---

<sup>1</sup> Proposition CGT face au marché

Une des raisons avancées par la Direction d'ENGIE pour ces changements est l'état déplorable des marchés de l'énergie. La CGT ne peut qu'approuver ce diagnostic : elle l'a fait dès la fin des années 90 en expliquant comment le marché libre allait détruire la qualité, la sécurité et la continuité de fourniture. Tous ces dirigeants de grands groupes européens réunis par le Président d'ENGIE dans le Groupe Magritte peuvent déplorer maintenant la situation : ils en ont été les principaux maîtres d'œuvre.

La CGT revendique la création d'un pôle public de l'énergie qui piloterait les entreprises du secteur et aurait les moyens de réguler en réponse aux besoins. Ce pôle serait un premier pas vers la renationalisation des entreprises de l'énergie. Cela ne peut se faire sans une profonde réforme des directives européennes et sans la création d'une Agence Européenne de l'Energie à même de coordonner les activités énergétiques en lieu et place de "la main invisible du marché" dont on voit les résultats catastrophiques.